

Service de numérisation à la demande

TARIFS (TTC)	Prise en charge	Coût par page		
		de 1 à 50 pages	de 51 à 300 pages	plus de 300 pages
Documents classiques	5 €	0,50 €	0,30 €	0,20 €
Documents patrimoniaux, beaux livres ou grands formats supérieurs à 40/60	10 €	1 €	0,60 €	0,40 €
Option Océrisation		15 €	205 €	30 €
Affiches et cartes	5 € la vue			

REDEVANCE D'UTILISATION COMMERCIALE	1/4, 1/2, 3/4 page	Pleine page	Couverture
Livres et périodiques	50 €	75 €	105 €

CONDITIONS GÉNÉRALES

La numérisation à la demande concerne uniquement les documents libres de droits. Pour les documents n'appartenant pas à la BCU le demandeur s'engage à apporter les justificatifs prouvant que le document est libre de droits.

Le document sera numérisé sous réserve de son état matériel et de son format. Si le document existe déjà en format numérique, accessible gratuitement en ligne, ou s'il ne peut être numérisé, le service de numérisation en informera le demandeur dans un délai de huit jours ouvrés.

Les travaux de numérisation seront réalisés après signature du devis et réception du bon de commande. Les fichiers seront envoyés après paiement de la facture.

Dans la mesure où le document appartient à la BCU et relève du domaine public, la BCU se réserve la possibilité de l'intégrer à sa bibliothèque virtuelle dans un délai de trois mois, accessible sur son site.

Les documents libres de droits fournis par le demandeur, et qui présentent un intérêt pour les collections numérisées de la BCU pourront être traités gratuitement.

Par défaut, les fichiers numérisés seront fournis au format PDF avec la possibilité d'être océrisés (option payante tarif selon devis).

Les fichiers numériques seront mis à disposition sur un serveur FTP sécurisé pendant 15 jours.

Pour toute autre demande, nous consulter.